

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

PERMIS A1 - A2



VOTRE MOTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LES NOUVEAUX PERMIS

Quels permis ? À quel âge ? Quelle moto ? Quelles formations et pour quels coûts ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

VOTRE CONTACT AUTO ÉCOLE : Rachid

☎ : 09.81.06.78.74 ✉ : proconduite93@gmail.com

Adresse : 48 Boulevard Victor Hugo, 93400 Saint Ouen Sur Seine



Horaire d'ouverture

Lundi	15h	19h
Mardi	10h - 14h	15h - 19h
Mercredi	10h - 14h	15h - 19h
Jeudi	11h - 14h	15h - 19h
Vendredi	10h - 14h	15h - 19h
Samedi	10h	14h



Horaire d'ouverture conduite

Lundi	8h	20h
Mardi	8h	20h
Mercredi	8h	20h
Jeudi	8h	20h
Vendredi	8h	20h
Samedi	8h	20h

Cachet de l'auto-école

LES CATÉGORIES de permis

A1	A2	A	
Motocyclettes avec ou sans side-car : - cylindrée max : 125 cm³, - puissance max : 11 kW - rapport Puissance/Poids : ≤ à 0,1 kW/kg. Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15 kW.	Motocyclettes avec ou sans side-car : - puissance ≤ à 35 kW - rapport Puissance/Poids : ≤ 0,2 kW/kg. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.	Pour obtenir la catégorie A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.	
		Moto avec ou sans side-car	Tricycles à moteur : puissance > 15 kW
16 ANS	18 ANS	20 ANS	21 ANS

La formation THÉORIQUE

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur les thématiques suivantes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur.
- La route.
- Les autres usagers de la route.
- Réglementation générale et divers.
- Éléments mécaniques liés à la sécurité.
- Équipements de protection et autres éléments de sécurité.
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation PRATIQUE

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé,
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Les ÉPREUVES DES PERMIS A1 et A2

ETM :

- 40 questions dont 10 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code.
- Valable 5 ans.

ÉPREUVES HORS CIRCULATION*

EXERCICES À ALLURE RÉDUITE :

- Un exercice sans l'aide du moteur, dit «poussette» qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 portes.
- Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et des piquets. Une partie de l'exercice est chronométrée.
- Un exercice à faible vitesse avec la prise en charge d'un passager.

EXERCICES À ALLURE PLUS ÉLEVÉE .

- Un exercice de freinage qui consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.
- Un exercice de slalom et évitement qui consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage.

ÉPREUVES EN CIRCULATION

- Des parcours les plus variés possibles.
- Conduite autonome.
- Arrêt et redémarrage hors circulation.
- Évaluation de la trajectoire de sécurité.

* L'épreuve hors circulation consiste en un seul parcours enchaînant différents exercices de maniabilité.